

---

# Rapport d'activités 2020/2021 :

## *Marché des bois 2020/21 et perspectives 2021/22*

---

Abandonnée à l'automne 2019, la rencontre entre la Commission commerciale de ForêtJura et les représentants des scieurs + marchands jurassiens n'a de nouveau pas eu lieu. Par contre, la Recommandation de prix, qui avait continué d'être publiée par ForêtJura, a dû être également abandonnée et n'a donc pas été éditée à l'automne 2020 pour la 1<sup>ère</sup> fois. Cette décision a été prise, afin de se conformer aux recommandations de ForêtSuisse qui enjoignait les associations cantonales à ne plus publier d'informations trop précises sur les prix et/ou de recommandations de prix. Cela était la conséquence de l'enquête ouverte par la Commission fédérale de la concurrence (Comco) quant à une éventuelle infraction à la loi sur les cartels. Depuis lors et suite aux réactions que cela a engendré, le président de ForêtSuisse et conseiller aux Etats Daniel Fässler, a déposé une initiative parlementaire le 17.06.2021, afin que des recommandations de prix puissent de nouveau être publiées à l'avenir, de manière similaire aux produits agricoles. Affaire à suivre ...

En l'absence de recommandations de prix, ForêtJura a néanmoins publié 2 bulletins d'information sur le marché des bois, qui ont été envoyés aux membres en septembre 2020 et juin 2021. En plus des bulletins d'informations, les gardes forestiers ont été informés régulièrement par mail, tout au long de la saison.

Voici un bref compte-rendu du marché des bois 2020/21 et des perspectives 2021/22 :

### **Conjoncture**

Après les confinements stricts du printemps 2020, l'**économie mondiale** a entamé une reprise progressive dès l'automne 2020, laquelle n'a cessé de s'accélérer dans le courant de l'hiver 2020/21. Dès le printemps 2021, le regain d'activité cumulé aux effets de la pandémie (baisse des stocks, arrêt partiel des productions, restriction dans le trafic international, redémarrage décalé entre les régions du monde, etc.) ont engendré des difficultés d'approvisionnement et des hausses de prix (parfois massives) dans de nombreux secteurs/produits. Les perspectives pour les mois à venir sont optimistes quant à la poursuite de cette reprise économique.

L'**économie suisse** n'a pas échappé à ce contexte international. La reprise a été marquée et les perspectives sont également positives.

Durant la saison 2020/21, le **taux de change CHF/€** a tout d'abord progressé continuellement, passant de 1,05 en mai 2020 à 1,11 en mars 2021. Depuis le mois de mars, le taux s'inscrit par contre à la baisse (à env. 1,06 actuellement). Aucune prévision n'est possible.

### **Résineux**

Durant l'hiver 2020/21, le marché des résineux s'est inversé de manière spectaculaire !

A l'automne 2020, le marché pouvait être résumé ainsi :

- Bien qu'en diminution, les volumes de bois bostrychés ont néanmoins continué d'être importants et d'engorger le marché. Le regain d'activité dans les scieries a cependant

permis d'écouler ces bois localement et ainsi d'éviter des exportations en Asie (marché de délestage) comme à l'automne 2019. Les prix sont par contre restés fortement sous pression.

- Malgré une demande soutenue, les prix pour le bois frais sont restés stables.

Au fur et à mesure de l'avancement de la saison, le marché a évolué vers la situation suivante :

- Toutes les scieries européennes ont bénéficié d'un niveau d'activité exceptionnel dès 2021, boosté par une demande extraordinaire de sciages des Etats-Unis notamment.
- La demande en bois dans toutes les qualités (bostrychés, frais, etc.) s'est renforcée progressivement/continuellement. Les prix ont évolué à la hausse de manière différenciée ... augmentation très forte sur les bostrychés, plus modeste sur le bois frais.

Les perspectives pour 2021/22 sont très favorables, avec une demande forte et des prix en nette hausse, bien qu'il faille rester attentif à l'évolution de marchés toujours plus volatiles ...

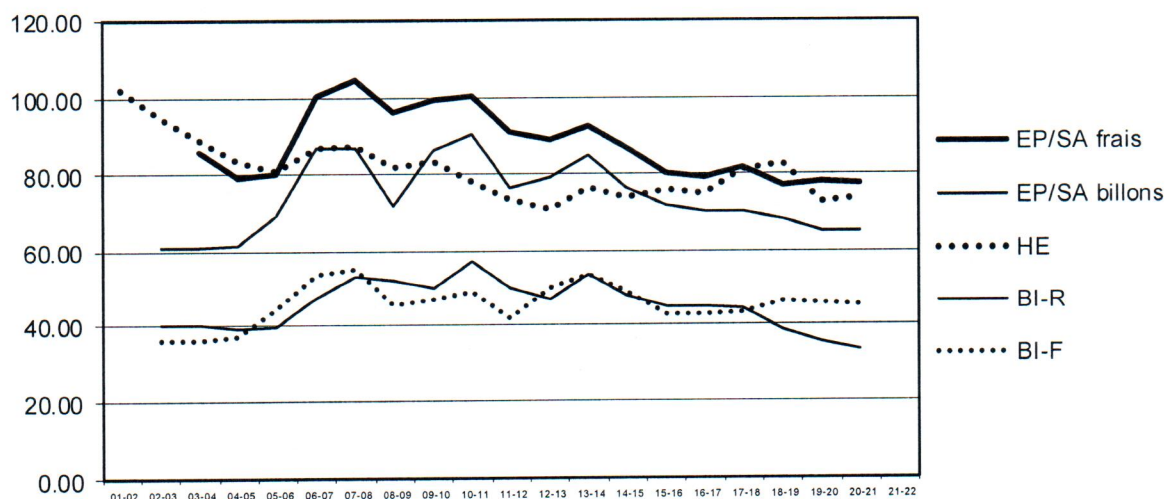
## Feuillus

Durant l'exercice 2020/21, la demande asiatique a continué de dicter le marché du **hêtre**, qui a évolué de manière stable par rapport à l'hiver précédent, aussi bien au niveau de la demande que des prix. Accentuée avec la pandémie, les difficultés rencontrées dans la logistique (disponibilités et prix des conteneurs notamment) rendent ce marché néanmoins chaotique.

Concernant les autres essences feuillues, le marché du **frêne** est resté bien orienté, le **chêne** a repris des couleurs, alors que l'**érable** demeure peu demandé.

Les perspectives pour 2020/21 sont très favorables, avec une demande soutenue et des prix en augmentation.

Evolution des prix moyens



Source : Centrale de vente / ProForêt

## Bois d'emballage, d'industrie et de déchiquetage

L'inversion de tendance est encore plus spectaculaire sur ces marchés ! La demande en bois d'emballage en Italie a été exceptionnelle et les prix en très forte augmentation. L'écoulement du bois d'industrie s'est également fortement accéléré, alors que celui du bois de déchiquetage reste plus stable, dépendant davantage des conditions hivernales.

---

# Rapport d'activités 2020/2021

## *Activités diverses*

---

### **Certifications FSC, PEFC et COBS (par D. Wahl)**

Durant l'exercice 2020/21, les travaux liés à la certification des forêts ont été les suivants :

- Pour rappel, ForêtJura a engagé dès 2002 les démarches en vue de la certification des forêts au Jura. Gérée de manière indépendante durant 10 ans (groupe indépendant), ForêtJura a rejoint en 2013 l'ARCF (Association romande pour la certification des forêts), afin d'intégrer un groupe plus grand et de bénéficier des synergies/économies correspondantes. Pour des raisons similaires, l'ARCF, d'abord indépendante, a rejoint pour sa part le groupe suisse Artus en 2017.  
Créée en 2013, l'ARCF compte 6 associations de propriétaires de forêts (GE, VD, VS, FR, NE et JU), lesquelles regroupent plus de 500 propriétaires pour 113'000 ha.  
Créé en 2017, le groupe Artus compte 7 groupes de certification (dont l'ARCF), lesquels sont actifs dans 20 cantons suisses et regroupent plus de 500'000 ha de forêts.
- Pour rappel, la certification des forêts est menée par périodes de 5 années. Les premières périodes avaient couvert les années 2004-09, 2009-14 et 2014-18 (exceptionnellement 4 ans). La période actuelle (4<sup>ème</sup>) a été engagée en 2018 et s'étendra jusqu'en 2022. Le renouvellement de cette période de certification avait connu un vif succès, puisque tous les propriétaires déjà certifiés se sont réengagés et que 2 nouveaux se sont inscrits. A ce jour, 53 collectivités publiques sont certifiées FSC + PEFC au JU, pour seulement 7 qui ne le sont pas.
- Au niveau de l'ARCF, les activités suivantes ont notamment été menées en 20/21 :
  - poursuite de la gestion courante du groupe pour la période 2018-2022
  - poursuite de la collaboration avec le groupe national de certification Artus
  - poursuite des informations sur les nouveautés suite à l'entrée en vigueur des nouveaux standards de certification FSC en 2020
  - entame des discussions pour la future re-certification
- Pour des questions de langue des auditeurs, il n'y a eu qu'un seul audit externe d'Artus pour toute la Suisse romande en 2021 (canton de Fribourg). Au niveau de ForêtJura, il n'y a donc pas eu d'audit externe en 2021, ce qui impliquera très probablement des audits en 2022.
- Concernant les audits internes, ForêtJura a réalisé l'audit prévu en 2021 en août dernier. Celui-ci s'est bien déroulé et aucune mesure d'amélioration particulière n'a été formulée.

### **Commission de gestion du Fonds d'entraide jurassien (FdE)**

Le Fonds d'entraide jurassien (FdE) est un fonds paritaire des propriétaires de forêts, des entrepreneurs forestiers et des scieurs jurassiens. Il a pour objectif de soutenir la formation initiale et continue du personnel forestier. La Commission de gestion du FdE est composée de 6 membres et se réunit au moins une fois par année.

Durant l'exercice 2020/21, les charges liées aux apprentis forestiers-bûcherons ont très fortement augmenté, pour les raisons suivantes :

- le soutien apporté aux cours CI a été augmenté de 50 à 80% des frais restants
- après plusieurs années « faibles », le nombre d'apprentis en 1<sup>ère</sup> année a été exceptionnellement élevé, avec 9 nouveaux apprentis à la rentrée en août 2020
- l'introduction, dans le programme d'étude fédéral, d'un nouveau cours (CIG) concernant l'assurance en terrain escarpé

Au niveau financier, le compte de résultat du FdE boucle ainsi sur une perte exceptionnelle de Fr. 22'597.-, pour une fortune de Fr. 60'378.- au 30.06.2021. Si la fortune est encore confortable, des exercices déficitaires de la sorte ne pourront pas être reproduits plusieurs années de suite. Lors de sa prochaine séance, la Commission de gestion devra ré-évaluer la situation et procéder, le cas échéant, à une adaptation des soutiens apportés.

### **Fonds du bois suisse (Promotion Bois Suisse) - réforme**

Le Fonds du bois suisse (nouvellement intitulé Promotion Bois Suisse PBS) a été créé en 1947, afin de promouvoir l'utilisation du bois. Ces dernières années, des réflexions intenses ont été menées, afin d'améliorer le système des cotisations, qui n'était plus en phase avec l'évolution de la branche. Finalement, un nouveau régime des cotisations a été ratifié lors de l'assemblée générale de ForêtSuisse du 28 juin 2019, avec les changements suivants :

- les cotisations seront prélevées sur tous les assortiments vendus, y compris le bois d'industrie et le bois d'énergie (actuellement : uniquement le bois de service)
- le montant des cotisations sera de 50 centimes par m<sup>3</sup> (actuellement : Fr. 1.-/m<sup>3</sup>)
- le nouveau système entrera en vigueur pour l'exercice 2021

Durant l'exercice 2020/21, ForêtJura a procédé au changement de système lors de la facturation de fin d'année 2020. A la lecture des comptes, il apparaît que le nouveau système engendre une légère augmentation des cotisations perçues auprès des propriétaires (env. +10%), ce qui correspond assez bien aux prévisions faites à l'époque. Dossier classé.

### **Fermeture programmée du pont de Goumois**

La route Saignelégier-Goumois-Tréviillers revêt une grande importance dans le trafic transfrontalier du bois à destination du plateau de Maîche. A ce sujet, le pont de Goumois, qui appartient au Département du Doubs, est un passage obligé et incontournable. Lors d'une récente expertise, la structure porteuse de ce pont s'est révélée cependant altérée et des travaux d'entretien et de réparation seraient nécessaires dans les années à venir, lesquels entraîneraient sa fermeture prolongée.

Etant donné que le pont est la propriété des autorités françaises, ForêtJura n'a pas jugé opportun de mener une démarche directe auprès de celles-ci. Par contre, nous avons alerté nos autorités cantonales sur les enjeux économiques de ce poste-frontière. D'autre part, nous avons sollicité à plusieurs reprises les scieries françaises voisines, afin qu'elles interviennent auprès de leurs autorités. Ces dernières envisageaient dans un premier temps 3 scénarii : a) limitation définitive du tonnage ; b) construction d'un nouveau pont ou c) réfection/renforcement du pont actuel. Suite aux contacts/pressions exercés, elles s'étaient en outre engagées à ne pas limiter le tonnage jusqu'à l'engagement des travaux.

Durant l'exercice 2020/21, le dossier n'a que peu évolué, puisque les autorités françaises ont décidé ... de ne rien décider et de procéder à une nouvelle analyse technique (statique) du pont. Affaire à suivre.

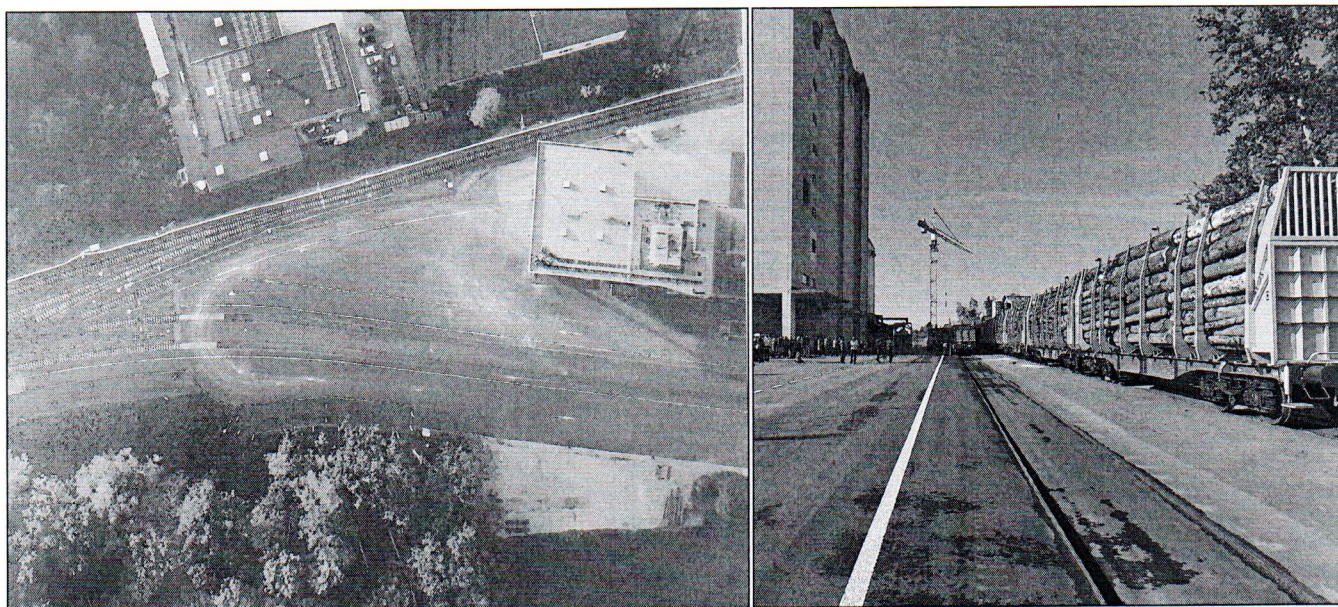
## Place de transbordement centralisée en Ajoie

En 2016, seuls 3 places (gares) étaient encore ouvertes en Ajoie pour charger des marchandises sur le rail. En dehors du nombre qui a certes fortement diminué depuis 15 ans, c'est leur statut qui posait problème, sachant que ces 3 places étaient vouées à disparaître à court ou moyen terme, en raison des nuisances engendrées (emplacement en zone urbaine ou d'habitations) et/ou du non-respect des prescriptions de sécurité. La problématique n'était cependant pas nouvelle, puisque ForêtJura (anciennement l'AJEF) avait rendu attentif les autorités dès 2006, lesquelles l'avaient mandatée par la suite pour la réalisation d'un projet, qui n'avait finalement pas abouti par manque de volonté politique et de moyens financiers. Avec la fin de l'assainissement de la décharge de Bonfol et l'obligation d'investissements dans les gares d'Alle, Vendlincourt et Bonfol (pour le trafic voyageurs), les CJ avaient mené une réflexion sur l'avenir de la ligne, allant de sa suppression à son renforcement.

En juin 2016, un groupe de travail, auquel ForêtJura a pris part, a été constitué, afin de plancher sur la réalisation d'une « place de transbordement » centralisée en Ajoie. Au terme des réflexions/travaux, le projet d'une place centralisée à Alle (sur le site de Centre Ajoie) a été retenu et soumis à l'Office fédéral des transports (OFT), qui a accueilli très favorablement le projet et a garanti un soutien financier dans le cadre du projet global de réaménagement de la ligne Porrentruy-Bonfol.

Durant l'exercice 2020/21, les travaux de construction se sont poursuivis et ont été achevés en mai 2021 par la pose des couches d'enrobés. L'inauguration officielle a eu lieu le 29 octobre 2021 en présence de nombreuses personnalités et intervenants (cf. photo ci-dessous). A cette occasion, plusieurs wagons de bois et ACTS avaient été spécialement acheminés sur le site. Bien que l'investissement total de 14 millions de CHF ait été pris en charge intégralement par la Confédération (OFT), les CJ sont propriétaires à présent de cette infrastructure et ont la responsabilité aujourd'hui de « faire vivre » ce bel outil de travail.

En tant qu'initiateur des réflexions il y a plus de 15 ans, ForêtJura peut être très fier de l'aboutissement de ce projet et remercie sincèrement les autorités et personnes politiques qui ont été déterminantes dans ce dossier !



NB : Etant donné que cette place sera mise à disposition pour le chargement de tous types de produits (bois, betteraves, ciment, ACTS, etc.), il n'est plus parlé de place de chargement, mais de place de transbordement multimodal.

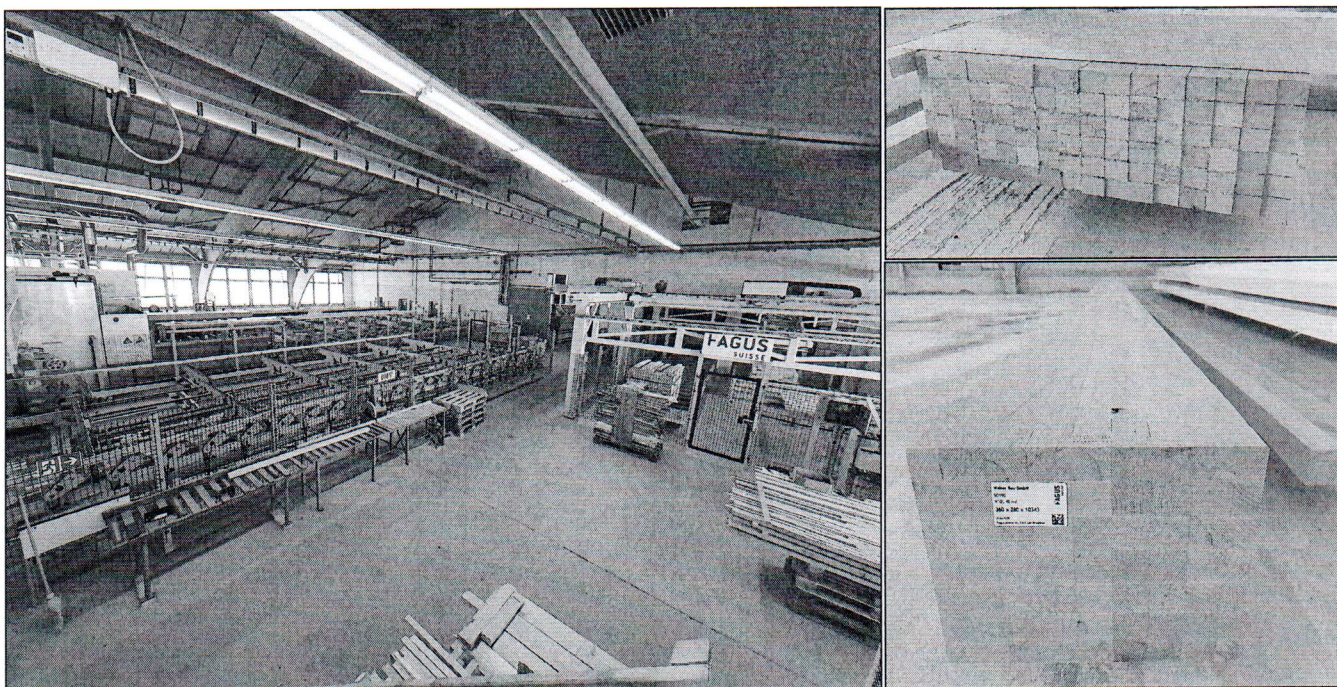
## Fagus Suisse SA

Constituée en 2014, la société « Fagus Suisse SA » a pour objectif de produire et de commercialiser des produits collés en feuillus, dont les excellentes caractéristiques techniques devraient leur garantir des utilisations spécifiques et à haute valeur ajoutée. D'abord décentralisée auprès de plusieurs prestataires, l'unité de fabrication est à présent opérationnelle aux Breuleux et la production a démarré au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020. Si tous les feuillus et les résineux peuvent être usinés, Fagus prévoit de proposer principalement des produits en hêtre et d'offrir par la même occasion, un débouché intéressant et national pour les hêtres suisses.

En plus du démarrage de la production sur le site des Breuleux, l'exercice 2020/21 a été marqué par une augmentation du capital-actions, afin de satisfaire à des besoins supplémentaires en liquidités et d'éponger des pertes plus importantes que prévues lors des premiers exercices. Sur ce dernier point, les raisons évoquées étaient les suivantes :

- technologie/mécanisation nécessaire plus importante suite aux résultats des R&D
- retard dans l'installation des machines et le démarrage de la production
- progression des ventes plus faibles en raison de la pandémie et d'un marché moins dynamique
- prix de la matière première plus élevé

Après analyse détaillée des éléments, le Comité directeur a jugé opportun et raisonnable d'acquérir de nouvelles actions et ainsi de continuer à soutenir cette start-up. Sur la base des moyens de l'association, la décision a été prise d'acquérir 285 nouvelles actions pour un montant total de Fr. 29'925.-, conformément aux compétences du comité. Avec ce nouvel investissement, la participation de ForêtJura s'élève dorénavant à 2'335 actions pour Fr. 234'925.- (y compris le prêt de Fr. 50'000.- sans intérêt et remboursable sur 20 ans auprès de ForêtSuisse).



## Restructuration de CFF-Cargo et desserte CJ à Glovelier

En février 2018, CFF-Cargo a annoncé engager une nouvelle restructuration, impliquant la suppression de postes de travail, mais surtout la fermeture de nombreux points de chargement/desserte. Pour le Jura, Cargo avait prévu la fermeture de tous les points de chargement en Ajoie et aux Franches-Montagnes (seuls Delémont et Glovelier seraient restés desservis).

Ceci étant, ForêtJura s'est approchée très rapidement des autorités cantonales pour faire pression politiquement sur Cargo. Après des mois de négociations, une entente a été trouvée entre le Canton du Jura, CFF-Cargo et les CJ pour les années 2019 et 2020. Si une desserte des CJ a pu être maintenue, elle a subsisté uniquement via Glovelier (suppression de la desserte via Tavannes). Concernant l'Ajoie, une desserte a été conservée uniquement pour certains clients (avec des trains complets). Finalement, l'accord stipulait que les CJ devaient réfléchir et proposer une rationalisation de leurs manœuvres de truckage à Glovelier. A ce sujet, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises avec les différents acteurs sur ce dossier (notamment les cantons de JU et BE, CJ, CFF-Cargo et ForêtJura), pour aborder notamment les différentes options quant aux modes de transbordement futurs entre voie étroite et normale (rapport Rieder).

Durant l'exercice 2020/21, le dossier n'a connu aucune avancée. D'une part, la situation sanitaire a engendré le report de la séance programmée à l'automne 2020. D'autre part (et c'est le point essentiel), l'utilisateur principal du rail pour le bois (Swisskrono) a annoncé subitement en septembre 2020 qu'il renonçait à continuer à travailler avec Cargo et qu'il utiliserait dorénavant de nouveaux wagons incompatibles avec la voie étroite. Ces 2 éléments remettent en cause l'ensemble des réflexions menées jusque-là ! Tout dernièrement, les services étatiques JU+BE ont suggéré de reprendre les discussions ... Affaire à suivre.

NB : La situation est très compliquée sur ce dossier, car aucun des acteurs ne dispose de toutes les cartes pour orienter l'avenir du chargement de bois sur réseau CJ ... les acteurs régionaux (RCJU, BE et CJ) ne maîtrisent pas les attentes des clients ... Cargo poursuit année après année une politique de désengagement / démantèlement ... Swisskrono cherche par tous les moyens à optimiser sa logistique !

### **Révision de la législation cantonale sur les forêts**

La législation cantonale actuelle sur les forêts est complexe (loi + décret + ordonnance) et présente différentes lacunes et doublons, en plus de n'être plus parfaitement en phase avec le droit fédéral. En vigueur depuis 1998, elle doit être révisée. Dans ce cadre, ForêtJura a participé entre 2015-16 à un groupe de travail temporaire mis sur pied par l'ENV, au côté de représentants de commune, de bourgeoisie, de triage et du personnel forestier. Ces séances ont permis de débattre et de recueillir des idées sur plusieurs thèmes : aménagement (plan de gestion), autorisation de coupes, comptabilité, fonds forestiers, organisation (rôle, structure et financement des triages), exigences de formation, etc.

A présent, l'ENV doit élaborer un projet de révision, lequel sera mis en consultation, avant de poursuivre son chemin au niveau politique. Nous sommes actuellement dans l'attente de ce projet. Affaire à suivre.

### **Commission franco-suisse du Doubs**

A l'initiative du Pays horloger et du Parc du Doubs, une commission franco-suisse a été constituée au printemps 2014, avec pour objectif de réfléchir et proposer des mesures et actions devant permettre une amélioration de la qualité des eaux du Doubs. Compte tenu du fait qu'une des mesures prévisibles serait d'interdire l'utilisation de produits de traitement du bois dans tout le bassin versant du Doubs, le Comité directeur de ForêtJura a jugé opportun d'intégrer cette commission, afin d'y défendre les intérêts des propriétaires de forêts.

Le dossier n'a pas connu d'avancée durant l'exercice sous revue. Affaire à suivre.

Didier Adatte / 04.11.2021